

Conteneurs de déchets renvoyés : l'Asie est-elle la poubelle de la France ?

Par [LEXPRESS.fr](#), publié le 31/07/2019 à 18:39 , mis à jour à 18:47

- [facebookPartager](#)
- [TwitterTweeter](#)
- [Whatsapp Whatsapp](#)



Un policier indonésien à côté d'un conteneur illégal de déchets plastiques, prêt à être renvoyé à son pays émetteur, à Battam, le 29 juillet 2019.

AFP

Avant l'Indonésie, plusieurs pays d'Asie du Sud-Est ont renvoyé des conteneurs vers leurs pays émetteurs. Le point sur les règles d'exportation des déchets à l'étranger.

La France a-t-elle contourné la loi en expédiant des déchets illégaux vers l'Asie ? L'Indonésie a renvoyé lundi sept conteneurs renfermant déchets ménagers, plastiques et autres matériaux dangereux en violation des règles d'importation, dont deux vers la France, selon les douanes de l'île de Batam. Jakarta rejoint ainsi le mouvement de plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, initié par la Chine, qui ne souhaitent plus servir de décharges aux pays occidentaux.

VOIR AUSSI >> VIDÉO. L'Indonésie renvoie des conteneurs de déchets vers la France et Hong Kong

Mais pourquoi la France envoie-t-elle une partie de ses déchets dans les pays asiatiques ? "Pour des raisons économiques", répond Thibault Turchet, responsable des affaires juridiques et réglementaires chez Zero Waste France. "Les déchets qu'on envoie sont ceux qui coûtent cher à recycler chez nous et qui n'auraient pas beaucoup de valeur une fois traités, donc on les envoie ailleurs", explique le juriste, qui résume : "Le coût du fret international est tellement peu cher que c'est forcément une économie".

"La France n'envoie pas ses déchets à l'étranger", défend Arnaud Brunet, directeur général du Bureau international du recyclage (BIR). La France "revend ses matières recyclées à des pays étrangers", précise-t-il. Selon lui, seul 4 % du plastique produit fait ainsi l'objet d'un commerce mondial. "On n'envoie pas nos poubelles", renchérit la Fédération Nationale de Dépollution de l'Environnement (Fnade), qui affirme que les déchets sont "traités en amont", c'est-à-dire "préparés pour être mis en circuit".

"Un trafic très marginal"

Si la France envoie une partie de ses déchets à l'étranger et notamment en Asie, c'est "parce qu'on n'a pas suffisamment d'usines de transformation d'une part et parce qu'à l'inverse, des pays tels que la Chine étaient très demandeurs pour leur propre production", justifie-t-on à la Fnade. "Il y a aussi une question de compétitivité. Il faut prendre en compte le coût global. Souvent, les matières recyclées coûtent plus cher que les matières vierges et c'est sur ce point qu'il faut travailler", souligne la fédération. L'ONG Zero Waste, quant à elle, pointe du doigt "des déchets qui ne sont pas particulièrement recyclables". "Tous les déchets envoyés à l'étranger sont en partie des refus de tri : des déchets de basse qualité, un mélange de plastiques, de déchets électroniques", dénonce ainsi Thibault Turchet.

Concernant l'exemple indonésien, le directeur général du BIR estime que "s'il y a des conteneurs qui arrivent avec des matières contaminées, c'est parce que certains industriels n'ont pas joué le jeu". Pour lui, "on parle alors de trafic", mais "c'est très marginal au regard de l'ensemble de la situation". "Il y a un souci de réglementation non respectée, ça n'a rien à voir avec le commerce du recyclage", reconnaît aussi la Fnade.

LIRE AUSSI >> Le recyclage des bouteilles plastique ne coule pas de source

"Les changements récents de législation" permettent désormais aux pays destinataires, "qui ont rehaussé leurs standards d'exigences" de "contrôler et [de] refuser des marchandises qui ne leur conviendraient pas par rapport à leurs propres critères".

"Faire beaucoup mieux en matière de recyclage"

Outre la "pollution" et les "soucis de santé pour les populations locales", l'autre problème soulevé par cet arrivage massif de déchets est le traitement par des "mafias locales", révèle Thibault Turchet, de l'ONG Zero Waste. Face à ce constat, Gil Emmanuel, le président fondateur de l'Organisation Mondiale pour la Protection de l'Environnement (Ompe) "prône une gestion autonome des déchets pays par pays" et estime que "chaque pays devrait recycler et gérer ses propres déchets".

LIRE AUSSI >> Le trafic juteux des déchets illégaux

Conscients des problèmes soulevés par cette affaire de conteneurs, le BIR comme la Fnade appelle à "booster le marché français". "On doit faire beaucoup mieux en matière de recyclage", reconnaît Arnaud Brunet, qui préconise de revoir les politiques industrielles. "C'est une opportunité pour le recyclage français. Il faut la saisir", martèle-t-il encore.

Lire notre dossier complet

Les pollutions au plastique

- Ramasser les mégots abandonnés, le nouveau défi écolo
- Les pailles en papier de McDonald's utilisées au Royaume-Uni ne sont pas recyclables
- Brune Poirson présente une charte pour des plages sans plastiques

Du côté de Zero Waste France, la solution se veut plus radicale : il faut aller au-delà du recyclage et commencer par "réduire les déchets plastiques". "Le vrai problème, c'est celui des poubelles qui débordent", selon Thibault Turchet, qui voit d'un bon oeil les annonces du gouvernement, qu'il juge "intéressantes". "La consigne, c'est bien, mais il faut aussi s'attaquer à l'aspect tout jetable qu'on retrouve notamment dans les fast-food", conclut le juriste.